

L'ACTION UNIVERSITAIRE

NOVEMBRE 1946

LOUIS BOURGOIN :

□ *QUELQUES VUES SUR LA RECHERCHE* □
SCIENTIFIQUE AU CANADA

□ *LÉON LORTIE : ITINÉRAIRES SCIENTIFIQUES* □

□ *MAURICE LETULLE : HORIZONS TCHÉCOSLOVAQUES* □

□ *ROGER DUHAMEL : LE COURRIER DES LETTRES* □

□ *RODOLPHE LAPLANTE : TÉMOIN DE LA LUMIÈRE* □

69

Association Générale des Diplômés de l'Université de Montréal



COMITÉ EXÉCUTIF :

M. Jules Labarre, président ;
M. J.-A. Lalonde, 1er vice-président ;
M. Gérard Parizeau, 2e vice-président ;
M. E. Massicotte, secrétaire ;
M. Henri Gaudefroy, trésorier ;
Dr L.-C. Simard, président sortant de charge ;
Dr Stéphen Langevin, ancien président.

CONSEIL GÉNÉRAL :

Le Comité Exécutif et les délégués suivants :

Agronomie : M. Gustave Toupin et Roméo Martin ;
Chirurgie dentaire : Dr Adolphe L'Archevêque et Dr Gérard Plamondon ;
Droit : Me Dominique Pelletier et Me Maurice Trudeau C.R. ;
H.E.C. : M. Jean Nolin et Lt. Col. Urgel Mitchell ;
Lettres : M. Jean Houpert et M. Guy Frégault ;
Médecine : Dr J.-A. Vidal et Dr Roma Amyot ;
Médecine vétérinaire : Dr G.-T. Labelle et Dr J.-A. Viau ;
Optométrie : M. Léopold Gervais et M. Edgar Lussier ;
Pharmacie : M. Rodolphe Dagenais et M. Léopold Bergeron ;

Philosophie : M. l'abbé J.-Bernard Gingras et M. Gérard Barbeau ;

Polytechnique : M. Roland Bureau et M. Marc Boyer ;

Sciences : M. Roger Lamontagne et M. Abel Gauthier ;

Sciences sociales : M. Paul Galt Michaud et M. François DesMarais ;

Théologie : M. l'abbé Irénée Lussier et M. l'abbé H.-G. Palardy ;

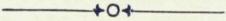
Le président de l'Association générale des étudiants ;

Trésorier honoraire : l'honorable Henri Groulx ;

Vérificateur honoraire : M. Jean Valiquette (H.E.C.)

Administrateur : M. Jean-Pierre Houle.

Aviseurs légaux : Me Roger Brossard, C.R., Me Damien Jasmin, C.R.



COMITÉ DE PUBLICATION :

MM. Roger Beaulieu, Rex Desmarchais, Roger Duhamel, Alfred Labelle, Léon Lortie, Jean Nolin, Fernand Seguin, M. l'abbé J.-Bernard Gingras.

COMITÉ DES RECHERCHES :

Dr Louis-Charles Simard, président ; Mgr Olivier Maurault, MM. Roger Brais, Jean Bruchési, Louis Casaubon, Gérard Parizeau, Dr Georges Préfontaine, MM. Paul Riou, Jacques Rousseau, Jules Labarre, secrétaire.

COMITÉ DU FONDS DES ANCIENS :

M. A.-S. McNichols, président, Sénateur Élie Beaugard, Juge Séverin Létourneau, Docteurs Stéphen Langevin, Louis-Charles Simard, Ernest Charron, MM. J.-Édouard Labelle, Oswald Mayrand, Alphonse Raymond, M. J.-A.-M. Charbonneau, Me Emery Beaulieu, M. Étienne Crevier, secrétaire ; Gérard Parizeau, trésorier.



L'Action Universitaire est l'organe de l'Association générale des Diplômés de l'Université de Montréal.

Les articles publiés dans l'Action Universitaire n'engagent que la responsabilité de leurs signataires.

Rédacteur en chef : JEAN-PIERRE HOULE

Rédaction et administration : 2900, boulevard du Mont-Royal, Tél. AT. 9451

Impression et expédition : Imprimerie Pierre Des Marais, Montréal, P.Q.

Abonnement : \$3.00 au Canada et à l'étranger. L'Action Universitaire paraît chaque mois, sauf juillet et août.

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

SOMMAIRE



Quelques vues sur la recherche scientifique au Canada	<i>Louis Bourgoin</i>	2
Itinéraires scientifiques	<i>Léon Lortie</i>	8
Horizons Tchécoslovaques	<i>Maurice Letulle</i>	13
Le Courrier des Lettres	<i>Roger Duhamel</i>	16
“Témoin de la Lumière”	<i>Rodolphe Laplante</i>	23
Echos et Nouvelles		27

QUELQUES VUES SUR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE AU CANADA

Louis Bourgoïn, i. c., D. Sc.

*Directeur du Centre de Recherches
de l'École Polytechnique de Montréal*

Au cours d'une récente mission en France, ayant eu pour objet de faire comprendre l'état de notre pays, j'ai été amené en particulier, à réfléchir sur le développement du Canada depuis 1939 et l'organisation de la recherche scientifique. Il n'est peut-être pas inutile de montrer aux universitaires canadiens quelques vues sur les aspects que présente chez nous la recherche scientifique en prolongeant sur un problème local les exposés que j'ai faits aux conférences publiques de Paris.

Tout le monde est d'accord aujourd'hui sur l'utilité que présente la recherche scientifique, c'est-à-dire celle qui comporte des observations et des expériences dans le domaine des sciences physiques, chimiques et biologiques. Nous laisserons donc volontairement de côté ce qui peut être entendu sous le nom de **recherche** dans le domaine économique et social.

Les raisons qui militent en faveur de la recherche peuvent être de différentes natures: scientifique, économique, industrielle, sociale, pédagogique, nationale et internationale. Il convient aussi d'établir une distinction entre la découverte et l'invention toutes deux pouvant être l'aboutissant d'un travail de recherche. La découverte, c'est-à-

dire la mise en évidence de principes ou lois nouvelles, est surtout la préoccupation des savants occupés à des recherches fondamentales ou de science pure. A l'invention se rattachent plutôt les combinaisons de principes scientifiques connus, l'assemblage de dispositifs et l'application de méthodes constituant à proprement parler, les recherches de science appliquée ou recherches secondaires. Tandis que la recherche fondamentale est, à l'origine, le plus souvent entreprise pour des motifs désintéressés, la recherche secondaire au contraire, est toujours faite dans le but d'une utilisation, d'une transformation ou d'une mise au point ayant un caractère généralement rénumérateur. Elle se fait aussi pour donner des solutions à ces problèmes pratiques particulièrement rencontrés dans les industries, qu'il s'agisse d'agriculture, d'élevage, de physique appliquée, d'électricité, de chimie, de botanique, etc.

Si l'on se pose la question: où se font actuellement les deux catégories de recherches scientifiques au Canada, on constate qu'un certain nombre d'organismes sont spécialement employés dans ce domaine. Ce sont, en premier, le Conseil National de Recherches à Ottawa; puis certains Ministères du Gouvernement fédéral et des Gouver-

nements provinciaux; la plupart des Universités ou des grandes Ecoles spécialisées; un certain nombre d'Institutions spéciales, fondations particulières ou d'associations; enfin les grandes industries qui entretiennent des laboratoires spécialement chargés de faire non pas du contrôle industriel ou de procédés de fabrication, mais particulièrement des recherches scientifiques

N'ayant pas la prétention dans ces quelques pages d'examiner à fond tout le problème de la recherche scientifique au Canada, nous nous cantonnerons dans le cas des recherches entreprises dans les Universités et les grandes Ecoles.

Il fut un temps où l'habitude et la compétence laissaient aux seules Universités le soin de poursuivre des recherches fondamentales, c'est-à-dire de science pure. Déjà dans les grandes Ecoles qui sont généralement instituées avec des buts précis de spécialisation, on admettait plus facilement la poursuite de recherches secondaires ou de science appliquée. Dans un pays jeune comme le nôtre, on constate que les Universités, pour toutes sortes de raisons, ont une tendance marquée à s'intéresser davantage aux problèmes secondaires de science appliquée qu'à l'étude laborieuse, coûteuse et aléatoire des recherches de science pure.

Il ne faut pas croire que nous pensons que les Universités doivent abandonner les recherches fondamentales. Mais nous devons constater que les problèmes posés dans ce domaine sont la plupart du temps la résultante d'études de moindre envergure faites à propos de recherches secondaires. Par conséquent on peut dire que le Canada sera amené à faire des découvertes plutôt d'une façon occasionnelle que comme l'aboutissant d'une recherche

fondamentale sciemment entreprise. Donc, il nous appartient d'essayer de voir comment l'on peut organiser ou rendre plus efficaces les recherches qui sont poursuivies dans les différentes Universités auxquelles s'ajoutent de plus en plus les grandes Ecoles.

Pour réussir dans le domaine des recherches il faut réunir un certain nombre de conditions. En premier, avoir des hommes capables de concevoir, d'entreprendre, de diriger et de mener à bien des travaux. Il faut que ces hommes puissent disposer d'espace et de matériel suffisants, puis de crédits afin de mettre en oeuvre les matières, les appareils, et de disposer de temps pour accomplir les travaux sans être limité par l'appel impérieux d'une sonnette. Enfin qu'ils aient des objets et sujets bien définis pour étudier. Et j'ajouterai à ces facteurs, un **impondérable** qu'on désigne sous le nom **d'ambiance** ou **d'atmosphère**. S'il fut un temps où le chercheur pouvait demeurer isolé dans le coin d'une pièce et faire des découvertes sensationnelles, il est de plus en plus évident que la réussite dans le domaine de la recherche demande le contact entre des esprits de même nature et de nature différente ou spécialisés dans des techniques dissemblables.

Il y a pour les Universités et les Ecoles un danger qu'il ne faut pas cacher dans l'accomplissement des travaux de recherches. Ce danger provient à la fois des institutions et des individus. Il ne faut pas oublier que nos Universités et Ecoles ont un objet bien défini: en premier, celui de dispenser un enseignement des matières scientifiques auquel doit s'ajouter la formation de l'esprit et l'application de méthodes de travail convenables. Or, l'attrait pour la recherche est très grand et l'on a pu constater à maintes reprises que la plu-

part des personnes engagées dans les Universités préfèrent entreprendre des recherches plutôt que de faire leur enseignement. En réalité, il faudrait prendre le problème universitaire devant la recherche d'une façon différente à ce laisser aller qui est fait un peu au petit bonheur des occasions, des désirs de liberté que les individus pensent acquérir en se barricadant dans un laboratoire de recherches, ou avec l'espoir d'arrondir leurs émoluments qui sont généralement toujours au-dessous des besoins ou des ambitions légitimes des intellectuels.

Disons-le franchement, l'Université doit d'abord assurer l'enseignement par tous les moyens efficaces, hommes, matériel et crédits, dont elle peut disposer. Mais, dans son enseignement même, elle doit se préoccuper d'apporter des éléments nouveaux de progrès que seuls des chercheurs peuvent amener. De plus, elle ne doit pas négliger la formation de chercheurs parmi les élèves afin de découvrir les plus aptes, c'est-à-dire ceux qui possèdent des facultés d'invention, d'intuition et d'ardeur au travail, soit pour résoudre des problèmes spécifiques, soit pour risquer de faire des découvertes. Si le plus grand nombre cherche à entreprendre des recherches scientifiques, c'est le plus souvent stimulé par deux éléments; en premier, l'espoir, comme je l'ai déjà dit, de gagner quelque argent, et en second par un orgueil quelquefois nettement conscient, d'autres fois absolument inconscient, de s'attirer une gloire par la découverte ou l'invention de quelque chose. Cet orgueil qui peut être légitime, je dirais dans beaucoup de cas, conduit malheureusement dans d'autres à des gaspillages de temps, d'argent et d'énergie. Lorsque le stimulus à la recherche scientifique est seulement le gain ou l'orgueil d'individus, on peut prouver

que la résultante est nulle au profit de l'institution, du groupe ou de la société. Je sais qu'on pourrait me dire que les trouvailles ou les inventions fragmentaires accumulées permettent l'accès à des découvertes ou des inventions plus conséquentes mais, sans nier cette nécessité de la fragmentation des sujets de recherches, je pourrais facilement donner des exemples nombreux d'efforts disparates qui n'apportent rien à l'avancement de la science. Je sais aussi que, lorsqu'il s'agit d'éducation ou de préparation d'élèves ou de jeunes professeurs à l'esprit et la technique de la recherche, il faut évidemment faire étudier ce que l'on peut appeler, sans en diminuer la nature, des "petits sujets"; faire travailler les jeunes sur des problèmes relativement faciles plutôt que de les laisser se diriger ou de les pousser à la résolution de problèmes d'une envergure dépassant leurs connaissances et le temps limite qui leur est toujours alloué pour faire les travaux lorsqu'ils veulent sortir un jour ou l'autre de l'Université ou de l'Ecole. Dans l'état actuel de notre groupe canadien-français, je crois qu'il faudrait d'autorité étudier l'organisation de la recherche dans les Universités et les Ecoles d'une façon un peu plus systématique qu'on ne l'a fait jusqu'ici. Je sais que des tentatives très heureuses ont déjà démontré quelques résultats dans le domaine de la recherche et l'attribution de bourses d'études ayant pour objet l'obtention de diplômes d'études supérieures préparant des gens aux véritables institutions de recherches. Mais, si l'on examine dans leur ensemble les sujets qui sont à l'étude dans nos universités et nos écoles, on n'y trouve pas, sauf de très rares exceptions, l'esprit systématique pouvant apporter la solution à des problèmes d'envergure surtout sur le plan national. Ce qui manque généralement aux chercheurs de nos institutions c'est

une directive ferme et consciencieuse ayant l'autorité et la compétence pour choisir des sujets, les comprendre afin de guider les recherches en vue de coordonner les efforts, les moyens matériels et financiers autant que l'administration des hommes et le contrôle des résultats.

Pour ne pas encourir le reproche de me mêler de ce qui pourrait ne pas me regarder, qu'il me soit permis de m'en tenir à citer comme un modèle en évolution le **Centre de Recherches de l'Ecole Polytechnique** que la Corporation de cette Ecole vient de reconnaître comme un organisme presque autonome à côté de l'enseignement dans le cadre de la Direction générale de l'Ecole. Ce Centre est régi par des Statuts et Règlements, approuvés par la Corporation qui est tenue au courant des activités par le Directeur général de l'Ecole qui reçoit les rapports du directeur du Centre.

Le Centre de Recherches de l'Ecole Polytechnique a pour objets :

- 1—De promouvoir des études et recherches pouvant aider au développement des sciences pures et appliquées, des procédés et des techniques, particulièrement en vue de l'exploitation des ressources naturelles du pays.
- 2—D'aider aux entreprises à résoudre leurs problèmes scientifiques et techniques.
- 3—D'entreprendre, de patronner, de stimuler et de coordonner, en dehors de l'enseignement régulier, tous travaux de recherches, d'essais, d'analyses, de mesures, d'enquêtes, que l'on peut faire à l'Ecole ou au dehors, avec le personnel et en utilisant les locaux, matériel, appareils et instruments dont l'Ecole

dispose, peut construire ou acquérir.

- 4—De mettre au point des procédés industriels ou d'étudier la mise en valeur d'idée, d'invention ou de brevet.
- 5—De préparer des chercheurs pour les diverses branches de l'activité dans le domaine des sciences appliquées.
- 6—De fournir aux professeurs et aux élèves les moyens de se perfectionner, de s'affirmer par des travaux originaux dans leur spécialité ou d'acquérir des diplômes d'études supérieures, en les aidant à obtenir des bourses d'études.

Le Centre est composé par tous les laboratoires de l'Ecole pouvant se livrer à des recherches en dehors de l'enseignement, particulièrement durant la période des vacances. Certains laboratoires n'ayant pas à assurer continuellement un enseignement expérimental, sont presque toute l'année engagés avec un personnel spécial à poursuivre des recherches.

Le Centre est un organisme de coordination de travaux et de répartition des différentes questions entre les laboratoires spécialisés ayant à leur tête des personnes compétentes.

Sous le contrôle de la Corporation, par l'intermédiaire du Directeur général de l'Ecole, le Centre de Recherches comprend : un **Comité consultatif** ; un **Comité des travaux** dans lequel figurent les chefs de sections des différents laboratoires ; un **directeur** et un **secrétariat**. Les différentes sections ou unités de laboratoires dans lesquels s'entreprennent les travaux sont les suivants :

- 1—Bâtiments, travaux publics, mécanique des sols.
- 2—Chimie industrielle, chimie physique, métallurgie extractive. Electrolyses, électrometallurgie.
- 3—Hydraulique et mécanique des fluides.
- 4—Electricité, machines et dispositifs électriques, chauffage et éclairage électrique.
- 5—Electronique, radio communications, appareils et instruments spéciaux.
- 6—Géologie et mines, traitements physiques et mécaniques des minerais.
- 7—Machines, mécanique industrielle, chauffage, réfrigération, ventilation.
- 8—Métallurgie physique, alliages, essais des matériaux, corrosion, métallographie, photoélasticité, traitement thermique.
- 9—Physique expérimentale.

Le Directeur du Centre, nommé par la Corporation sur la recommandation du Directeur général de l'Ecole, a pour fonction de faire exécuter les décisions des Comités et de prendre l'initiative pour assurer le fonctionnement du Centre en provoquant des échanges d'idées avec les chercheurs intéressés. Il revoit, coordonne les demandes de travaux qui proviennent des différents ministères, des industriels, des particuliers, pour lesquels on prépare des projets à forfait pour l'étude des problèmes qui les intéressent. Sur tous les travaux entrepris, l'Ecole ou le Centre reçoit une rémunération pour l'usage et les dépenses des laboratoires, du personnel, du matériel et des produits. Les appareils spéciaux ou dispositifs

particuliers sont payés par l'intéressé et restent sa propriété pour lui être remis s'il le désire, lorsque le rapport final est donné. Le Centre peut grossir ses revenus en acceptant des dons, des subventions. Il a aussi la prérogative de solliciter et de répartir les bourses qui sont données aux étudiants de l'Ecole pour l'obtention de diplômes d'études supérieures dont il surveille et dirige les travaux.

Depuis une année que le Centre fonctionne d'une façon officielle, un certain nombre de travaux d'importance ont été effectués et il apparaît que les résultats sont assez intéressants puisque les subventions ont été renouvelées par les intéressés.

Ce que le Centre espère obtenir est d'abord un esprit de corps. Aussi, en plus des travaux demandés par les entreprises particulières, se livrer à des recherches d'intérêt national sur des grandes questions dont l'étude ne peut être complète avant un certain nombre d'années de recherches bien orientées et précises. Le Centre entreprendra également l'étude de problèmes théoriques nécessitant le groupement des moyens d'action de plusieurs laboratoires différents afin d'épuiser une question sous tous les aspects qu'elle comporte. De telles recherches seront faites grâce aux revenus du Centre et deviendront la propriété de l'Ecole Polytechnique et des chercheurs qui auront apporté leur effort pour trouver la solution au problème car toute recherche scientifique peut être ramenée à la résolution d'un problème.

Il est évident que dans le cas des recherches faites pour des particuliers ou des entreprises, il sera difficile de livrer au public les résultats des travaux. Aussi le Centre envisage la pri-

se de brevets et se réserve le droit, d'accord avec les intéressés, de faire connaître des résultats théoriques intéressants qui ne pourraient révéler des secrets de fabrication ou des orientations nouvelles d'industries particulières. Dans son esprit la direction du Centre cherche donc à utiliser au mieux le potentiel en compétences et en matériel de l'Ecole Polytechnique. C'est par un effort de coordination dans le choix et l'exécution des travaux, puis par des contacts fréquents entre les travailleurs, que l'on espère parvenir avant longtemps, à augmen-

ter l'efficacité de la recherche individuelle telle qu'elle avait été jusqu'ici faite par quelques-uns dans les locaux de l'Ecole. Nous croyons que la souplesse de l'organisation du Centre de Recherches permet de sauvegarder l'originalité et la liberté du travailleur intellectuel, tout en lui apportant des moyens matériels, des critiques constructives et enfin "l'atmosphère" qui est souvent un des facteurs de réussite dans la recherche ou tout au moins confère une sorte d'immunité contre le découragement qui assaille quelquefois le chercheur isolé.

+o+

Assemblée générale annuelle

le samedi, 30 novembre 1946

à

L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

+o+

ITINÉRAIRES SCIENTIFIQUES

Léon Lortie

*Professeur à l'Institut de Chimie
de l'Université de Montréal*

Combien de vies particulières composent la vie d'une ville ? La vie politique, la vie littéraire, la vie commerciale, la vie artistique, la vie scientifique exercent chacune ce que l'on pourrait appeler des pressions partielles dont la somme constitue l'atmosphère d'une capitale. De même que dans l'air nous ne pouvons distinguer, sans le secours de l'analyse, les gaz qui le composent, il faut un certain degré d'attention pour isoler le genre de vie auquel un voyageur s'intéressera davantage. Le visiteur respire d'abord sans discernement le mélange complexe, mais il dirigera fatalement son attention, par déformation professionnelle, sur le genre de vie qu'il a lui-même l'habitude de mener. C'est ainsi que le chimiste, même s'il apprécie comme il se doit la part qu'ont prise les écrivains, les artistes, les commerçants et les hommes d'état dans l'établissement de la grandeur londonienne, sera plus sensible aux souvenirs scientifiques dont cette ville est profondément imprégnée.

De toutes les villes du vieux monde, Londres est une des plus riches en vestiges de cette sorte. C'est que les Anglais ont largement contribué à l'avancement des sciences et que leur respect bien connu de la tradition les porte naturellement à conserver intacts les monuments du passé. Mieux enco-

re, même des choses relativement récentes arborent un air vieillot.

Les Anglais furent parmi les premiers à s'intéresser à l'étude expérimentale de la nature. C'est dans leur pays que s'était réfugiée, avec Bède le Vénérable, l'érudition latine presque éteinte depuis le romain Boèce et l'espagnol Isidore de Séville. Puis, au moyen-âge, avec Robert Grossetête et Roger Bacon, la méthode expérimentale et l'interprétation mathématique de la nature font leur apparition en Occident. Cette tradition se maintient plus ou moins dans les universités d'Oxford et de Cambridge jusqu'à ce qu'enfin, au dix-septième siècle, on vit apparaître dans les îles britanniques aussi bien que sur le continent, les premières lueurs de l'aurore des temps modernes. William Gilbert fut un précurseur dont les travaux devançant ceux de Galilée; Francis Bacon, par ses ouvrages où il s'insurge contre la philosophie déductive d'Aristote, est le prédécesseur de Descartes; Boyle, Wren Hooke et Harvey illustrèrent ce siècle par leurs découvertes; et la Société royale, ancêtre toujours alerte de toutes les académies scientifiques du monde, est la concrétisation de l'enthousiasme scientifique des Anglais au dix-septième siècle. Combien de grands noms illustrèrent cette société, un très long palmarès pourrait seul suffire à

énumérer ceux dont le souvenir est inscrit dans le marbre, le bronze, les manuels scientifiques et la mémoire de tous les savants.

L'Abbaye de Westminster abrite les restes de plusieurs savants. Alors que la foule se dirige vers le Poets' Corner où reposent, auprès de Shakespeare, les cendres des grands écrivains anglais, le savant se dirige vers le transept opposé. Il voit alors, derrière l'autel, dans un endroit qu'on avait déjà refusé à des personnages de sang royal, le magnifique mausolée où figure un globe représentant la terre dont Newton a défini le mouvement. Mais de même que le soleil voit graviter autour de lui tout un système planétaire, le buste de Newton est le foyer d'une orbite à l'intérieur de laquelle se trouvent les sépultures de savants dont la plupart sont assez récentes. Sir John Francis Herschell, grand astronome comme son père qui découvrit Uranus, repose ici près de Newton et de Charles Darwin. En face du mausolée, voici un groupe de dalles sous lesquelles sont les restes de quelques physiciens: lord Kelvin, J. J. Thompson, lord Rutherford tandis que deux inscriptions rappellent le souvenir de Faraday et de Clerk Maxwell enterrés ailleurs. Ces quelques noms constituent à eux seuls un abrégé de l'histoire de l'électricité depuis les premières expériences de Faraday jusqu'aux briseurs d'atomes dont Rutherford fut le chef.

Dans le déambulatoire, et toujours voisins de Newton, on remarque un groupe de médaillons qui commémorent la vie et les travaux d'autres savants: le chimiste Ramsay qui découvrit les gaz rares de l'atmosphère; le physicien Joule qui détermina l'équivalent mécanique de la chaleur; le physicien Stokes qui s'illustra dans l'étude de la mécanique et de la physi-

que théorique; l'astronome Adams qui, en même temps que Leverrier, découvrit, par le calcul, l'existence de la planète Neptune; le grand chirurgien Lister, champion de l'antiseptie; le botaniste Hooker; les naturalistes Wallace et Darwin qui, tous les deux énoncèrent le principe de la sélection naturelle. En dehors de cette agglomération, le visiteur découvre une statue de James Watt qui perfectionna la machine à vapeur; quelques pas plus loin, c'est la pierre tombale de Charles Lyell, auteur célèbre d'un traité de géologie et conseiller prudent de Darwin. Lève-t-on les yeux vers les vitraux, on en verra plus d'un qui sont consacrés au souvenir de nombreux ingénieurs. Enfin, près du Coin des Poètes, on voit le mausolée d'Isaac Barrow, géomètre et théologien, qui fut le maître de Newton.

Aucun de ces savants dont la réputation ne soit universelle. Leurs compatriotes ont bien fait d'honorer leur mémoire en leur donnant une sépulture dans le temple qui abrite celles de leurs rois, des amiraux, des généraux et des hommes d'état par qui s'est affirmée la grandeur de l'Angleterre.

La Conférence impériale des Sciences, qui nous valut ce séjour en Angleterre, commença par trois semaines de réunions tenues sous les auspices de la Royal Society. Bien que des académies italiennes, à Florence particulièrement, l'aient précédée dans le temps, cette Société royale est la plus ancienne de toutes les sociétés savantes qui existent aujourd'hui. Elle résulte de l'activité scientifique intense qui régnait à Londres vers le milieu du dix-septième siècle. Nous avons visité, à Oxford, les locaux du Wadham College, où pendant le séjour de Robert Boyle dans la ville d'Oxford, se réunissait un groupe de ceux qui furent les

fondateurs de cette Société. A Cambridge, le souvenir de Newton remplirait à lui seul Trinity College s'il n'y avait celui de J. J. Thompson et de Lord Rutherford qui hante aussi les rives de la Cam.

Avec le nom de Newton, nous entrons dans le coeur même de la Royal Society dont il fut président pendant près d'un quart de siècle. Le lustre dont la renommée de Newton couvrit la jeune société eut pour effet d'en accroître singulièrement l'importance et le prestige. Pendant tout le dix-huitième siècle, malgré la concurrence des académies de Paris, de Berlin et de Saint-Petersbourg, c'est vers elles qu'affluaient les communications des savants de tous les pays et chacun ambitionnait d'appartenir à cette auguste assemblée. Les motifs de ses fondateurs étaient divers. Expérimenter pour connaître les secrets de la nature, voilà ce qui correspond à ce que nous appelons aujourd'hui la science pure; utiliser les résultats des découvertes fondamentales afin de procurer le bien-être des hommes, inventer des machines propres à multiplier les forces de l'homme, assurer la sécurité et la rapidité des voyages maritimes, voilà ce qui correspond à ce que nous désignons aujourd'hui sous le nom de recherche appliquée. Dans tout le cours de son existence, la Royal Society n'a pas cessé de maintenir cet idéal que s'étaient proposé ses fondateurs. On lui doit presque toutes les grandes initiatives qui ont fait de l'Angleterre un des pays où la science reçoit de l'Etat comme de l'initiative privée le traitement le plus favorable.

Aujourd'hui, la Royal Society occupe un des corps de logis dans le grand palais de Burlington House, sur Piccadilly. Ses voisins sont la Royal Academy, ainsi que les sociétés de chimie,

de géologie, d'astronomie, des antiquaires et la British Association for the advancement of Science. Près de Burlington House, dans la rue Albemarle, se dresse la colonnade de la Royal Institution que les travaux de Davy, de Faraday, de lord Rayleigh, de Dewar, de Tyndal ont rendue célèbre.

De Piccadilly, vers le nord-est, on se rend à la magnifique structure de l'Université de Londres qui n'abrite que les bureaux de l'Administration et la bibliothèque. Cette université de Londres, dont l'immeuble, construit en 1939, est voisin du British Museum, voit son enseignement se donner dans divers coins de la Capitale et même au-delà des mers car les étudiants des Colonies reçoivent d'elle leurs parchemins sans qu'il leur soit besoin de venir étudier en Angleterre. Font partie de l'université plusieurs collèges: University College, presque voisin de l'immeuble principal; King's College, dans Fleet Street; Queen Mary College dans l'East End; Imperial College dans South Kensington; d'autres "Polytechnics", et de nombreux collèges de médecine et des hôpitaux. Au sud-ouest de la capitale, dans ce quartier de South Kensington qui accuse si bien son origine victorienne, on découvre une agglomération d'instituts et de musées qui montrent combien les Anglais sont conscients du rôle que joue la science dans le monde moderne. L'Imperial College of Science and Technology, centre d'enseignement et de recherches en physique et en chimie; l'Imperial Institute, centre de renseignements sur les ressources naturelles de l'Empire et musée que fréquentent chaque semaine des centaines d'écoliers; le Science Museum, rempli de modèles mécaniques dont la plupart, construits à l'échelle, fonctionnent aussi longtemps qu'on pèse sur le bouton d'un interrupteur électrique; le Natural History

Museum, qu'un V-2 a failli détruire et qui contenait de remarquables collections; le Museum of Practical Geology, récemment fondé. Chacun de ces instituts, chacun de ces musées est un centre de recherches en même temps qu'un merveilleux organisme d'enseignement visuel.

A Cambridge, il faut avoir visité le fameux laboratoire Cavendish d'où sont sortis, en ces cinquante dernières années, les plus importants travaux dont l'aboutissement fut la découverte de l'utilisation de l'énergie intra-nucléaire. A Oxford, le laboratoire Clarendon n'a peut-être pas la renommée du Cavendish, mais son installation témoigne du même désir de pénétrer toujours plus avant dans les secrets de l'énergie et de la matière.

Plus intéressantes encore que les vestiges du passé, sont les réalisations modernes grâce auxquelles l'Angleterre a affermi ses positions dans le monde scientifique contemporain. Les succès remportés par des chercheurs comme Priestley, Cavendish, Davy et Faraday provenaient de l'application personnelle de ces génies à la tâche qu'ils s'étaient volontairement imposée. La Royal Institution était un organisme indépendant, de même que les universités où enseignaient des gens comme Clerk-Maxwell. L'absence de coordination de ces enseignements et de ces recherches, le peu d'empressement que montrait, d'une façon générale, l'industrie anglaise à se prévaloir des avantages que procure la recherche scientifique bien organisée, jouèrent un vilain tour à l'Angleterre, dans le domaine chimique tout au moins. C'est à Londres que naquit, grâce à la découverte de Perkin, l'industrie des matières colorantes artificielles, mais c'est en Allemagne qu'elle se développa, grandit et prospéra. Il eut suffi que l'on

sût retenir Hoffman, le maître de Perkin, en Angleterre et ce savant eut pu établir au lieu même de sa naissance une industrie qui prit, vers le début de ce siècle une importance primordiale. Tous les pays du monde laissèrent l'Allemagne réaliser le monopole des couleurs et des produits pharmaceutiques si bien que, lors de la guerre de 1914, les pays alliés, l'Angleterre tout particulièrement, se trouvèrent dans une situation presque désespérée. L'énergie de quelques chimistes anglais parvint à créer de toutes pièces une industrie de ce genre qui put subvenir aux besoins les plus pressants. La même chose se répétait dans d'autres domaines: explosifs, optique, télégraphie sans fil, etc.

De ces multiples besoins subitement sentis, on peut dire que germa l'idée de fonder le Department of Scientific and Industrial Research dont le but principal est de faire croître et d'organiser la recherche scientifique, spécialement en vue de son application à l'industrie et au commerce. Ce département, qu'on désigne presque toujours par ses initiales D.S.I.R. relève du Lord-président du Conseil. Il possède un Advisory Council, composé de savants éminents, d'industriels renommés, de trade-unionistes réputés ainsi que d'assesseurs représentant les ministères intéressés. Sauf la médecine et l'agriculture, qui possèdent depuis longtemps leurs propres organismes, toutes les sciences physiques et naturelles relèvent du D.S.I.R.

Sous la direction immédiate du D.S.I.R., des laboratoires de recherches tels que les National Physical Laboratories, sis à Teddington, et quelque dix autres plus spécialisés, exécutent le programme de recherches auquel l'Advisory Council a donné son autorisation. Les laboratoires de Tedding-

ton sont une véritable ville où dix services se partagent une cinquantaine de pavillons. C'est pour l'Angleterre, ce qui correspond au Bureau of Standards et au National Research Laboratories des Etats-Unis.

Le D.I.S.R. ne subventionne pas les universités; celles-ci reçoivent directement du Parlement les octrois auxquels même Oxford a fini par consentir. Mais le Department aide généralement les chercheurs qui travaillent sur certains sujets que recommandent leur importance. De plus, grâce à sa participation dans les groupes mixtes qui constituent les "Research Associations", le D.I.S.R. contribue à la solution des problèmes qui se posent dans divers groupes d'industries: aciéries, charbonnages, filatures, meuneries; le nombre de ces associations dépasse la trentaine.

A cette structure, que les Anglais ne trouvent pas parfaite, mais qui inspire le respect et l'admiration de tous, l'Angleterre doit d'avoir vu prospérer son industrie dans l'entre-deux-guerres, d'avoir réussi, malgré la blitz-krieg et les bombardements de toutes sortes, à parer à toutes les éventualités que faisait naître la menace sous-marine et aérienne et, maintenant, de pouvoir se remettre en route pour reconquérir les marchés que la guerre lui a fait perdre.

Mieux encore, car la guerre est toujours un élément de progrès dans les techniques, les résultats empiriques accumulés pendant ces six années se traduisent maintenant par un program-

me de recherches qui porte sur tous les points de science pure que la fièvre de l'état de guerre n'a pas permis d'approfondir. Il était beau de constater, lors de notre visite à l'Etablissement du Radar, à Great Malvern, la diversité des projets qu'a pu faire naître cette invention à laquelle l'Angleterre dut son salut. Il en est de même à Harwell où se construit un laboratoire d'énergie nucléaire.

Dans les laboratoires universitaires la même ardeur se révèle: physiciens, chimistes, mathématiciens, naturalistes rivalisent de zèle et, grâce aux dons qui proviennent des Imperial Chemical Industries, de la fondation Nuffield et à de multiples autres dons qui s'ajoutent aux octrois de l'Etat, la science anglaise entend continuer de se maintenir aux premiers rangs et, comme elle en a l'habitude, d'être à l'avant-garde, à la fine pointe de l'armée qui pénètre dans l'inconnu.

La célébration du troisième centenaire de Newton et la réunion du conseil de l'Union internationale de chimie, auxquelles assistaient des délégués de plus de vingt pays, nous ont permis de nous rendre compte de l'estime et du respect que montrent pour la science et les savants anglais les savants de tous les pays. Nous n'avons pas échappé à cette contagion et nous sommes heureux de rapporter de ce voyage un souvenir inoubliable en même temps qu'un magnifique exemple de persévérance dont nous ne pourrions trop souvent nous inspirer.

(à suivre)

HORIZONS TCHÉCOSLOVAQUES

Maurice Letulle

Avocat du Barreau de Paris

Un an après sa libération par l'Armée Rouge, la Tchécoslovaquie semble être à un tournant de son histoire. La politique du gouvernement présidé par le Docteur Bénès a permis, grâce à une stricte discipline nationale, un sérieux redressement de la situation économique. Mais certains problèmes essentiels sont encore à résoudre et le plan de reconstruction n'a pas donné tous les résultats escomptés.

Prague, la ville aux toits d'or, est l'âme de cette Bohême au passé chargé d'histoire. L'Hôtel de ville, où eut lieu la célèbre défenestration, les pittoresques ruelles du vieux quartier, le pont Charles, dont les tours fortifiées défendent le passage de la Vltava, sont les plus purs joyaux d'une capitale miraculeusement épargnée par la guerre. La libération de Prague a eu lieu sans destructions importantes et les chars russes sont arrivés en triomphateurs sur la place Saint-Wenceslas, au milieu des applaudissements délirants d'une foule ivre de joie.

Cette euphorie n'a pas duré. Le gouvernement tchèque s'est trouvé dès sa rentrée à Prague en face d'une situation alimentaire catastrophique et de la désorganisation complète de l'économie nationale. La Tchécoslovaquie a été très éprouvée par l'occupation allemande. Elle a connu les déportations massives de travailleurs, les exécutions

d'otages, le pillage systématique de ses ressources industrielles et agricoles. Plusieurs grandes villes, telles Brno ou Bratislava, ont été partiellement détruites par les bombardements. Mais l'indomptable peuple tchèque s'est vite ressaisi et la rapidité de son redressement est unique en Europe centrale.

Le ravitaillement des villes a été amélioré en quelques mois grâce à l'U.N.R.R.A. En août dernier, les rations tchèques étaient très supérieures aux rations officielles françaises; l'aide alliée doit d'ailleurs prendre fin au mois de décembre prochain.

L'économie générale du pays est réorganisée suivant les données d'un plan de deux ans, que les quatre partis politiques tchèques ont approuvé. La population a suivi, avec une discipline étonnante et une ardeur au travail incontestable, les directives du plan gouvernemental. La remise en marche de l'industrie a été accompagnée d'une expérience de socialisation de grande envergure.

L'industrie tchèque se trouvait en effet, au lendemain de la libération, désorganisée par la fuite de plusieurs milliers de chefs d'entreprise et d'ingénieurs allemands. L'Etat commença par s'approprier les biens allemands. Puis il expropria, avec compensation, tou-

tes les entreprises industrielles de plus de 200 ouvriers et la nationalisation fut étendue aux mines, aux banques et aux compagnies d'assurance. Les dirigeants des syndicats révolutionnaires et les représentants de l'état assument la gestion de toutes les entreprises nationalisées. Le mouvement syndical a été unifié d'autorité et les syndicats chrétiens ont disparu. La liberté syndicale n'est plus reconnue en Tchécoslovaquie.

Au point de vue agricole, la production s'est relevée très rapidement. Il n'y a pas eu de réforme agraire analogue au partage des domaines de plus de cinquante hectares effectué en Pologne. L'Etat s'est contenté de confisquer les domaines fonciers appartenant à des citoyens de langue allemande et il en a attribué la gestion à certaines collectivités particulièrement intéressantes, comme les associations d'entraide ouvrière ou l'union nationale des étudiants.

Le commerce extérieur du pays a été rééquilibré assez facilement. Il y a cependant, par rapport à l'avant-guerre, d'importantes modifications dans les courants d'échange. Le principal client et fournisseur de la Tchécoslovaquie était en 1938 l'Allemagne. La Russie l'a maintenant remplacée. Les relations commerciales avec la Hongrie ont diminué, alors que celles avec la Yougoslavie, facilitées par les affinités politiques, sont en pleine croissance.

Le marché noir a été énergiquement combattu par le blocage des moyens de paiement effectué en 1945. Les prix des articles de consommation courante sont en baisse sur le marché intérieur. Le niveau de vie moyen est assez bas et l'ouvrier n'apparaît pas avoir profité directement de la nationalisation. Si la Tchécoslovaquie semble dans la voie du redressement économique, il faut noter objectivement

les graves difficultés auxquelles se heurte le gouvernement Bénéš.

Il y a tout d'abord, à régler le problème des Allemands, des Sudètes. Les citoyens tchèques de langue allemande doivent être transférés en Allemagne pour éviter la renaissance d'un mouvement irrédentiste. Cet exode massif de deux millions et demi d'êtres ne s'effectue que lentement. Ceux qui restent sont obligés de porter un brassard blanc et ils doivent observer le couvre-feu. Le départ de ces milliers d'ingénieurs, d'ouvriers qualifiés et de commerçants désorganise l'industrie tchèque. Depuis que les Grandes Puissances ont accepté à Potsdam le principe du transfert, le gouvernement de Prague semble plutôt ralentir leur exode. Il s'efforce de former en toute hâte des spécialistes aptes à remplacer les Allemands. Il est possible que, pour remédier à une crise de main d'œuvre urgente, le travail obligatoire soit décrété à brève échéance.

A l'autre extrémité du territoire, la Slovaquie forme maintenant une province autonome, dont les aspirations et les intérêts sont opposés à ceux de la Bohême et de la Moravie. La Tchécoslovaquie est une création du traité de Versailles et si le professeur Ernest Denis et le président Masaryck sont ses pères spirituels, les Alliés n'en avaient pas moins groupé, sous l'égide des Tchèques, un ensemble de populations fort disparates. Il suffit de remarquer ici l'absence de protestations, tant du côté tchèque que du côté ruthène, contre l'annexion par l'U.R.S.S. de la Ruthénie, connue maintenant sous le nom de Biélorussie. Les Slovaques, voisins des Ruthènes, forment une minorité homogène de trois millions et demi d'habitants. Catholiques convaincus, ils parlent le slovaque, dialecte très différent du tchèque, et ils s'occupent principalement d'agriculture. Les Allemands avaient accordé une certaine

autonomie à la Slovaquie. A la libération, les Slovaques ont exigé le maintien de cette autonomie et il y a une représentation slovaque au Parlement de Prague. Le gouvernement de Bratislava administre librement la province et il a, par exemple, supprimé le rationnement, qui est maintenu en Bohême et en Moravie. Occupés pendant près de deux ans par l'armée rouge, les Slovaques en ont gardé un très mauvais souvenir et ils sont opposés à la politique pro-russe du gouvernement Bénès. Cet antagonisme entre Slovaques et Tchèques risque de scinder un jour la Tchécoslovaquie.

La politique étrangère du gouvernement est délicate car la Tchécoslovaquie se trouve en fait, dans la zone d'influence russe et l'armée rouge opère des déplacements fréquents à l'intérieur de son territoire. Le gouvernement de Prague doit choisir entre deux politiques: ou il affirmera l'indépendance nationale en s'appuyant sur les démocraties occidentales, dans lesquelles le peuple tchèque n'a plus confiance depuis Munich... ou il engagera définitivement la Tchécoslovaquie dans le

sillage de l'U.R.S.S., ce qui l'assurera contre une renaissance ultérieure de l'Allemagne. Le problème allemand domine toute la politique extérieure tchèque car le fameux quadrilatère de Bohême est encerclé, de trois côtés, par des pays de langue allemande. La Tchécoslovaquie a, en outre, à régler des questions de frontière avec la Pologne, comme le statut de la ville de Teschen, et avec la Hongrie. Isolée et entourée de voisins hostiles, elle cherche un appui vers l'U.R.S.S.; les résultats des élections de mai dernier en Bohême-Moravie, où les communistes ont obtenu 40% des suffrages, sont très significatifs à cet égard.

L'occident garde cependant une carte maîtresse: l'influence culturelle. La France saura peut-être s'en servir pour restaurer sa position traditionnelle d'avant 1938, lorsque Prague servait de clef de voûte à tous les échafaudages de la politique française en Europe centrale. Mais aujourd'hui la Tchécoslovaquie, engagée dans une expérience sociale audacieuse et grisée par les vieux rêves pan-slaves, n'est plus tout à fait libre de choisir son destin.

— CONCERT-GALA 1946 —

Vendredi, 29 novembre 1946

à l'AUDITORIUM de l'UNIVERSITÉ

2900, boulevard du Mont-Royal

(Service d'autobus)

LE COURRIER DES LETTRES

Roger Duhamel

Si le roman canadien d'expression française a connu en ces dernières années un essor inattendu, il est juste de reconnaître que pendant très longtemps nos écrivains ont piétiné sur place. S'ils réussissaient honnêtement dans la poésie, la chronique, l'histoire, s'ils se livraient parfois à des prouesses oratoires qui n'étaient pas toutes d'une inspiration frelatée, par contre, le roman demeurait le parent pauvre.

Les Anciens Canadiens de Philippe-Aubert de Gaspé et **Jean Rivard** d'Antoine Gérin-Lajoie, ce sont sans doute des témoignages intéressants, des documents de prix sur l'époque où ces oeuvres furent conçues. En tant qu'oeuvres d'art, nous n'avons pas à élever de monuments à leurs auteurs. Les petits récits historiques de Marmette sont d'honnêtes tentatives, mais comment peuvent-elles aujourd'hui retenir l'attention des lecteurs? Paradoxe qui n'est pas sans précédent, le premier grand roman canadien a été écrit par un Français, Louis Hémon. Mais c'est lui qui a donné le branle, qui a convaincu nos écrivains qu'ils devaient eux aussi s'essayer au genre le plus souple, le plus varié, le plus sensible et le plus révélateur du monde contemporain.

Cela n'a pas été tout seul. Le roman exige un ensemble de qualités rares, une maîtrise peu fréquente des lois profondes de la psychologie et de la langue, le sens de l'action, le don de susciter et de maintenir l'intérêt.

Nos pauvres apprentis, malgré leur bonne volonté et leur application au travail, ne pouvaient rivaliser avec les maîtres français ou américains. Reprenant les contes et les légendes d'autrefois et s'efforçant d'en élargir le cadre, ils donnèrent à plein dans le régionalisme. Ce que nous en avons lu, de ces récits de moeurs paysannes qui visaient à exalter les traditions de nos pères et les modes d'existence en vigueur dans nos campagnes! L'abus est toujours un grave péché. Pour un **Trente Arpents** et un **Survenant**, deux oeuvres qui, en raison de la culture étendue de leurs auteurs, accèdent au plan de l'humain, combien de petits romans à l'eau de rose, construits pour satisfaire aux exigences intellectuelles d'une clientèle qui, Dieu merci, savait se contenter de peu!

Et il est arrivé un jour que nous nous sommes aperçus que nous ne vivions pas tous sur des terres et que nous n'étions pas tous des défricheurs comme le père Chapdelaine. Grande et féconde découverte! Il s'est alors trouvé des romanciers soucieux de peindre la vie complexe des citadins, de décrire le mouvement des villes où les passions s'affrontent avec plus d'âpreté, où il se passe même des choses qui ne sont pas toujours belles, mais qui sont vraies en diable. (Car il était depuis toujours admis qu'à la campagne il n'y a que de nobles et grands sentiments, exception faite de l'avarice, grâce à Claude-Henri Grignon, à qui

d'aucuns ne l'ont pas pardonné). C'est ainsi que Rex Desmarchais sut nous intéresser à des hommes et à des femmes sachant se livrer à une certaine mesure d'introspection. Reprenant la grande tradition du roman français, Robert Charbonneau cherche à dégager la valeur humaine de drames intérieurs ; **Ils posséderont la terre** et **Fon-tile** demeurent plus que des promesses, ce sont les premières pierres d'un monument dont nous savons qu'il sera achevé. Dans le roman de moeurs citadines, Roger Lemelin et Gabrielle Roy ont atteint à un degré d'excellence qui les ont placés d'emblée au premier rang de notre jeune littérature. **Au pied de la pente douce** et **Bonheur d'occasion** sont d'incontestables réussites, mais il serait périlleux que d'autres écrivains fussent induits à marcher trop servilement sur leurs traces ; il ne s'agit pas en effet d'établir une monographie romancée de tous les quartiers et faubourgs de Montréal et de Québec.

Je n'entends pas ici esquisser une histoire du roman canadien-français, mais simplement souligner le fait que nous sommes encore dans l'enfance et que nous n'avons pas à nous étonner si notre production romanesque marque le pas. Ce qui est réconfortant, c'est que nos écrivains cherchent à se dégager des formules et des poncifs qui pendant si longtemps ont consacré au Canada français des gloires littéraires parfaitement injustifiées. Ils commencent à comprendre qu'ils ne trouveront pas dans leur seul fonds la matière nécessaire à des créations fortes et ils ne redoutent plus de faire leurs classes auprès des meilleurs ro-

manciers français. Ils parviendront ainsi, sans nulle imitation il va sans dire, à faire mûrir leur talent et à nous offrir des oeuvres puissantes et profondément humaines. Pourvu qu'une critique diligente s'emploie au besoin à utiliser les verges et ne se contente pas, sous le fallacieux prétexte de vains encouragements, d'une indulgence indigne des écrivains eux-mêmes et des lecteurs profanes qu'elle a mission de guider dans le royaume des lettres.

Serge Roy, qui portait jadis un prénomélias et qui l'a troqué pour un autre nom qu'affectionna la dame aux ca-tre de consonance slave, vient de publier un gros roman qui porte le titre d'**Impasse** (Pascal). Ce seul mot pourrait suffire comme jugement, mais ce serait un peu court, nous soufflerait aussitôt quelque Cyrano d'occasion. Un peu court et surtout injuste, car il y a là un effort louable qui mérite d'être souligné. Ce n'est pas toujours à la réussite qu'il faut juger un livre, mais aux diverses intentions que nous y découvrons avec plaisir. Serge Roy veut faire carrière de romancier, il aime son métier, il s'y applique, il travaille sérieusement. Tout cela est très sympathique. Il ne se satisfait pas d'un bouquin hâtivement expédié, il est au contraire facile de constater qu'il y a mis de la peine et du temps. Est-ce à dire toutefois qu'il a obtenu le succès qu'il escomptait et qu'il méritait ? C'est une autre histoire et qui vaut d'être racontée.

Tout d'abord, quelle est l'affabulation d'**Impasse**, dont la bande publicitaire porte cette définition, bien propre à faire frémir les coeurs féminins

des deux sexes : la grande tragédie des amours illicites. Louis Laurin est un biologiste qui habite la Pointe-au-Pic. C'est un caractère renfermé, sombre, irascible, incapable de tendresse sinon de souffrance, l'un de ces êtres pauvres de substance humaine dont on dit couramment qu'ils appellent le malheur. Sa femme, Thérèse, plus jeune que lui, jolie, nerveuse, a soif de vivre et mène une existence morne entre un époux autoritaire et une vieille bonne à demi folle, dans une vaste maison campagnarde où il ne vient jamais personne. Les rapports du couple sont extrêmement tendus, quand un voyage d'affaires les amène à Québec. Ils sont jetés au milieu d'un cocktail où il y a notamment le pianiste Gaston Perrault et l'aviateur Robert Bourgeois. La jeune femme se sent attirée vers ce dernier, qui ne lui ménage pas l'intérêt qu'elle provoque en lui. A tel point que le jeune homme, qui s'est illustré dans le C.A.R.C., décide de louer une villa à la Pointe-au-Pic. Ils se reverront donc souvent, mais les soupçons du mari se portent à faux — c'est le cas de la plupart des maris — sur Perrault et il va même jusqu'à confier ses craintes à Bourgeois.

Je passe sur une foule d'incidents secondaires destinés à corser l'action. A la fin de l'été, la liaison est chose faite et Thérèse ne rêve que de partir très loin avec Robert Bourgeois, de quitter à jamais son mari et son foyer où elle n'a jamais connu que désillusions et déboires. Un jour, elle n'y tient plus, et c'est le grand départ, pour Québec d'abord, pour New-York ensuite. Mais il y a un léger inconvénient : Bourgeois s'est marié en Angle-

terre et sa femme et sa belle-mère arrirent le rejoindre. On imagine un peu les complications qui s'ensuivent, d'autant plus aisément que la vieille dame est déplaisante à souhait et recourt à tous les trucs de roman policier pour détruire l'idylle. Comment tout cela finira-t-il ? Mais le plus simplement du monde. Bourgeois, qui a trouvé un emploi au service d'une compagnie de navigation aérienne, se tue au cours d'une envolée. Dénouement qui a surtout le grand mérite de tirer le romancier d'embaras. On imagine ensuite que Thérèse, repentante, reviendra auprès de son mari reprendre la vie commune, jusqu'à la prochaine escapade. . .

Les caractères sont taillés à la hache et ne sont pas toujours très vraisemblables. Je veux bien que Louis Laurin soit un ours mal léché, mais je doute qu'il ait l'âme aussi noire et qu'il aille jusqu'à pousser une vieille bonne à la mort. Ce serait tout simplement un monstre et ses habitudes d'homme d'étude sérieux et correct ne nous inclinent guère à le penser. Thérèse nous est plus proche. C'est une jeune femme neurasthénique, pas très intelligente, pas méchante non plus, très superficielle et peut-être trop nourrie de romans de quat'sous. Quant à Bourgeois, la troisième barre du triangle, c'est le personnage le plus falot qu'on puisse imaginer. Élégant, courtois, distingué de manières, mais de tempérament faiblard et pusillanime. Il aime Thérèse, mais il ne prend aucune décision. Il comprend bien la portée de son acte, mais il n'en accepte que peuement les conséquences. Son amour au reste paraît souvent sujet à

caution. Ne lui préférerait-il pas au fond sa tranquillité? Une aventure passagère, d'accord, mais un amour qui engage toute la vie? Non, c'est trop pour cet aviateur mieux fait peut-être pour affronter en plein ciel les appareils ennemis que pour se conduire comme un homme dans la vie quotidienne.

Je regrette de le dire : **Impasse** n'est pas un grand roman. La construction en est trop laborieuse, l'inspiration fait défaut, on n'y sent jamais cette puissance de l'architecte ou cette fantaisie du poète sans lesquelles il n'est pas de grande oeuvre romanesque. Dommage que le style ne rachète pas la banalité de la trame. Il est en général correct, je veux bien, mais sans envol, sans aucun mordant, sans rien qui retienne fortement. Il y a de la grisaille dans tout cela et les images ne s'éloignent jamais d'un conformisme de tout repos. Le ton des conversations frôle constamment l'artifice. J'hésite sur le choix des exemples. En voici un. A la femme qu'il est censé aimer, qui est en proie à la plus vive émotion de sa vie et qui lui exprime le désarroi de son âme tourmentée, Bourgeois répond : "La stabilité de notre bonheur nous obligera désormais à sacrifier beaucoup de joies. . . Nous devons nous habituer à l'abnégation." Et comme elle commence de pleurer, il ajoute : "Chut, chut. Tu m'as promis d'être raisonnable, et voilà que tu fais mine de pleurer. Petite enfant, comme tu es nerveuse ! Un rien t'alarme. La moindre contradiction te semble un mauvais présage. Oh ! j'aurais dû cacher, ce soir, le signe de ma faiblesse. . ." Non, non, ce n'est pas

ainsi qu'on doit s'exprimer, ni dans la vie, ni dans un roman. Ce ton sentencieux devient vite agaçant. Comme on souhaiterait plus de simplicité, de naturel, de vérité !

Impasse n'obtiendra pas l'audience des lettrés, mais son sujet qui l'apparente au feuilleton lui vaudra sûrement la faveur des personnes qui s'émeuvent aux récits d'amour et de tristesse et qui portent volontiers en bandoulière le coeur des autres. Il n'empêche que Serge Roy, par ce livre, a prouvé qu'il était de taille à s'attaquer à une entreprise d'envergure. Son demi-échec ne doit pas nous faire préjuger de son talent. A force de travail, de méditation, il parviendra peut-être à découvrir sa véritable voie. Sa patiente obstination trouverait là sa récompense.

* * *

Les Américains commencent à nous découvrir. Si les articles plus ou moins fantaisistes qui paraissent à l'occasion dans les magazines sont inspirés par des sentiments peu sympathiques, quand ils ne sont pas notoirement hostiles, les livres, au contraire, témoignent d'un désir sincère de compréhension. Les faits rapportés veulent être véridiques, même si l'interprétation qu'on en fait laisse souvent perplexe le lecteur canadien. Surtout le lecteur canadien-français, volontiers chatouilleux. Il y a davantage. Pour un Américain, le problème canadien-français apparaît singulièrement complexe. Des données essentielles lui échappent forcément. Il ne peut s'expliquer notre attachement à certaines formes de vie qu'il juge désuètes et caduques. Il comprend mal que nous refusions, d'instinct, de nous abandon-

ner aux vastes courants nord-américains. D'où des erreurs de jugement tout à fait pardonnables, même si elles nous agacent souvent. Nous souhaiterions qu'on nous voie tels que nous nous voyons nous-mêmes. N'est-ce pas trop demander ?

Deux ou trois ans après William Henry Chamberlin, l'auteur du **Canada vu par un Américain**, Mason Wade entreprend de rédiger un essai qu'il intitule prudemment **The French-Canadian Outlook** (The Viking Press). Et il ajoute en sous-titre : **A brief account of the unknown North Americans**. Inconnus, peut-être bien. En tout cas, l'auteur ne promet pas un ouvrage exhaustif, comme on aime à dire de nos jours. Ce n'est qu'un sommaire, une vue panoramique. On ne doit donc pas lui tenir rigueur de ses lacunes : nous sommes prévenus.

Mason Wade n'est pas un journaliste pressé, qui doit bâcler un reportage en quelques jours. Historien de métier, il a publié un ouvrage remarqué sur Francis Parkman. C'est sans doute la connaissance de l'historien américain qui l'a attiré vers nous. Il a tenu à se documenter de première main et à cette fin il a passé plusieurs mois au Canada français, interrogeant les gens, assistant à nos différentes manifestations politiques ou artistiques, cherchant par tous les moyens à saisir les lignes de force de notre comportement.

L'observateur commence son étude par un rappel historique très bref, à la vérité trop sommaire pour nous apprendre quoi que ce soit que nous ignorions. Sans doute le livre ne nous est-il pas destiné et réussira-t-il à ouvrir les yeux à de nombreux Américains qui nous ignorent avec une entière sérénité. L'esprit pointilleux découvrirait ici et là quelques légères

inexactitudes de détails ou d'appréciation ; ce qui est étonnant, c'est de n'en pas trouver davantage. Dans l'ensemble, Mason Wade comprend très bien nos problèmes ; qu'on ne lui demande pas, à lui, notre visiteur très sympathique, de prendre parti dans nos querelles et d'épouser toutes nos rancunes. D'autant plus que, si nous voulons être entièrement honnêtes vis-à-vis nous-mêmes, il faut bien s'avouer entre nous que nous n'avons pas toujours raison, que nous n'avons pas reçu le don de l'infailibilité.

Pour ma part, je sais un gré infini à Mason Wade d'avoir écrit les lignes suivantes : **The ancient tradition of unrealistic diplomatic relations between English and French Canadians no longer suffices ; each group of necessity must achieve a better knowledge and understanding of the other. If English Canadians and Americans, instead of talking with a certain implication of superiority about the "French-Canadian problem", should adopt the term used by the French — "The French fact in North America" — and face that fact, instead of trying to controvert it, a considerable advance toward understanding would be made. For their part, the French Canadians might dwell less on ancient difficulties and give greater recognition to the inescapable logic of their geographical and economic situation. But a majority has a greater obligation to do justice to a minority than vice versa.** Grande leçon d'équité et de compréhension réciproque qui devrait être retenue. Tout le livre de Mason Wade est rédigé dans ce ton nuancé qui en fait tout le prix.

* * *

J'arriverais bien tard si je voulais révéler les dons de conférencier de M. l'abbé Robert E. Llewellyn. Au Canada depuis quelques années déjà, il a parcouru les principaux centres de la pro-

sophie et le drame de la pensée artisanale où des auditeurs avides de l'entendre sont accourus à sa tribune. Il y a l'éloquence académique, l'éloquence parlementaire, l'éloquence électorale ; M. Llewellyn a, sinon inventé, du moins amélioré à son avantage l'éloquence séductrice. Le charme rayonnant de sa personnalité, le don qu'il possède de mettre de la vie dans tout ce qu'il fait, son érudition facile, qui ne laisse pas à l'occasion d'être profonde sous ses aspects de légèreté, sa diction chantante et nette, tout concourt à lui valoir la faveur du public. Et même quand on ne le voit pas, on ne reste pas indifférent à l'agrément de sa parole qui nous parvient par le truchement des ondes.

M. Llewellyn a prononcé une série de causeries à Radio-Canada qu'il a consacrées à La Fontaine et qui vient de paraître en volume sous le titre de **la Sagesse du Bonhomme** (Fides). Le conférencier ne s'est pas astreint à une analyse didactique et scolaire des fables que nous apprîmes en notre enfance. S'adressant à une clientèle forcément diverse et en général mal préparée à recevoir un enseignement rigoureux, il a préféré extraire de cette sagesse si humaine des leçons d'application quotidienne, tout en n'ayant pas l'air de faire la morale. Les fables qu'il choisit, il les commente avec aisance, s'intéressant plus à l'aspect éthique qu'au côté littéraire. En d'autres termes, les fables lui servent de prétexte, fort heureusement choisi, à attirer l'attention de nos contemporains sur leurs travers et leurs faiblesses. Tout cela, avec un tact impeccable, avec l'air de n'y pas toucher.

Ce n'est pas l'écrivain classique qui le retient ; au reste, comment faire entrer sans arbitraire La Fontaine dans une catégorie déterminée ? C'était un observateur, singulièrement perpicace,

sous ses allures de vagabond insouciant, des moeurs de son temps, à la vérité des vertus et des vices de tous les hommes, à toutes les époques de l'histoire. Il n'eût pas aimé se soumettre aux règles littéraires d'une extrême rigidité en honneur au grand siècle, son génie fantaisiste et ailé s'y fût obstinément refusé. Ce qu'il fit ? "Il se permit des vers courts ou longs, au gré de sa fantaisie, et des rimes entremêlées sans souci des grands principes, ce qui rend ses Fables, quand on les lit aujourd'hui, bien plus vivantes et réelles que les oeuvres de ses amis poètes".

Et l'abbé Llewellyn d'en retenir une quinzaine, pour notre édification et notre enchantement. Ces textes écrits pour le micro perdent peut-être un peu de leur saveur à la lecture. Peut-être, mais je n'en suis pas tout à fait sûr. J'avais entendu plusieurs de ces causeries, je les ai toutes relues avec intérêt, sans le moindre ennui. L'auteur a donc atteint son but ; le pire qu'il puisse arriver à ses lecteurs, c'est qu'ils regrettent de ne l'avoir point entendu.

* * *

Ce n'est pas en une notice cursive que j'aurais la prétention de rendre justice à l'important ouvrage du R. P. Gérard Petit, c.s.c., **L'art vivant et nous** (Fides). Il a ajouté un document de poids à la controverse entamée il y a déjà longtemps en France et qui retrouve au Canada une nouvelle jeunesse entre les tenants de l'art académique et les partisans de l'art moderne. A la vérité, l'auteur ne s'abaisse pas à ces polémiques où l'injure tient souvent lieu d'argument. Il place le problème dans la perspective la plus élevée qui soit et n'entend pas se détourner de son propos pour se mêler aux agitations du forum. Après une solide introduction sur l'art et la philo-

tique, il en vient à étudier de plus près ces grands événements de la peinture contemporaine que sont l'impressionnisme, le surréalisme et le cubisme.

Ce que je reprocherais volontiers au Père Petit, c'est d'envisager trop rigoureusement les problèmes de la peinture dans une conception purement philosophique. La technique existe aussi et, si subordonnée à la pensée qu'on la doive vouloir, il est périlleux de la traiter trop négligemment. Il a existé de grands artistes, d'une pensée philosophique extrêmement pauvre. Je crois qu'il est excessif, par exemple, de prétendre que les impressionnistes "n'apportaient rien de substantiellement neuf au mouvement réaliste issu de la Renaissance. Leur erreur capitale et originelle fut de conserver l'esprit positiviste et empiriste du XIXe siècle qu'ils prétendaient réformer". Je m'accorde plus facilement avec l'auteur, quand il écrit que "le surréaliste

a confondu l'élevage de la faune du rêve avec la véritable évasion dans une libre création". Mais encore un coup, c'est parler, me semble-t-il, avec un mépris exagéré du rêve, source de créations merveilleuses.

L'art vivant et nous suscite d'abondantes réflexions. Sa documentation philosophique est considérable. Toutefois, je crains y découvrir parfois une intention trop apologétique. Il est tellement difficile de plonger, sans errer, dans les secrets mystérieux de la création artistique. Je me méfie toujours d'une esthétique qui veut être une manifestation d'une théorie philosophique. Le Père Petit évite le plus possible l'écueil, mais je ne suis pas entièrement convaincu qu'il n'y cède pas à l'occasion, serait-ce à son insu. Son livre n'en demeure pas moins une oeuvre qui s'impose à la méditation à la contradiction aussi de tous les esprits curieux de ces discussions éminemment fécondes.

✻

— CONCERT-GALA 1946 —

Vendredi, 29 novembre 1946

LE QUATUOR PASCAL DE PARIS

Yella Pessl, claveciniste

Pour la première fois à Montréal

✻

TÉMOIN DE LA LUMIÈRE

Rodolphe Laplante

Il y a des modes qui passent. Il y a des vocables qui s'usent. Il y a des noms propres périmés semble-t-il. Il y a des groupements humains, des sociétés qui semblent avoir fait leur temps; puis on constate que leur durée même est un signe de vitalité, même d'indispensabilité.

Si on demandait au Canadien français moyen, ce qu'est Saint-Jean Baptiste, n'est-ce pas que, mi-honteux, mi-ignorant, il déclarerait d'un air quasi coupable, "c'est notre patron, le Précurseur du Christ, et conséquemment juif".

La vie de notre patron est peu connue. On sait de lui peu de chose. En général, les gens simples et croyants, n'ignorent pas que c'est un grand saint, mais ils ne le placent pas plus haut que certains autres élus, objets d'un culte sincère ou parfois d'une dévotionnette amusante et inoffensive.

Je viens pour ma part, de lire avec émotion, l'ouvrage de 371 pages publié aux Editions Lumen, sous le titre "Témoignage de la Lumière" et dû à la plume du Révérend Père Frédéric Saintonge, s.j., et portant préface de monsieur le chanoine Lionel Groulx. Je confesse que la lecture de "Témoignage de la Lumière" m'a fait aimer Jean le

Baptiste qui précédait le Christ. Sa tâche était de préparer les coeurs, de redresser les sentiers et comme il le dira lui-même, il devait disparaître, pour que l'Autre grandisse.

Dans le Devoir du 23 mars 1946, un des frères en religion du révérend Père Saintonge, le révérend Père Marcel Marcotte, s.j., a écrit quelques réflexions sur le plus récent et le meilleur ouvrage que nous ayons au Canada français, consacré à l'exaltation de Saint-Jean-Baptiste. Le révérend Père Marcotte écrit que "L'auteur n'a rien d'un esthète. Mais il est, dans toute la force du terme, un croyant." Je ne me sens pas la goût, pour ma part, de discuter du ton et de la facture de cet ouvrage. Les pages du révérend Père Saintonge, consacrées à la naissance de Jean-Baptiste, sont lumineuses de clarté. Songeons que nous sommes en présence d'un personnage ayant vécu il y a environ deux mille ans, et que malgré le peu de textes à notre disposition, le peu de précision sur sa vie, il pèse quand même de toute sa grandeur, sur toute l'ère chrétienne.

Abstraction faite du caractère religieux du personnage, il faut convenir que la population qu'il a évangélisée, qu'il a coudoyée, a dû être sidérée par

ce personnage transcendant. Au temps des Pères de l'Église, au moyen âge, et même beaucoup plus près de nous, la chrétienté a rendu un culte au Précurseur. C'est un saint, c'est un héros, c'est aussi, et cela le rapproche de nous et de notre humaine compréhension, un homme.

Puis le culte à Saint-Jean-Baptiste s'est ralenti. L'auteur écrit : "Cette sainte ardeur qui était inspirée par une dévotion profonde, vivante, s'est considérablement ralentie, pour ne pas dire davantage, dans le temps où nous sommes. On aurait vite fait le compte des édifices que le dix-neuvième et le commencement du vingtième siècle ont érigés en l'honneur de Saint-Jean-Baptiste". Puis citant le Père bénédictin, Dom Flicoteaux : "Il ne convient pas qu'un zèle indiscret nous fasse méconnaître la prééminence de celui qui, en sa qualité de Précurseur, l'emporte sur les patriarches et les prophètes, les apôtres et les martyrs, les pontifes, les confesseurs et les vierges. Sans doute, chaque époque a ses dévotions particulières répondant à ses besoins actuels, rien de plus légitime. Le moyen âge a eu lui aussi ses saints de prédilection, mais on ne voit pas qu'il ait donné à Saint Georges ou à Sainte Catherine la place qui revenait à l'Ami et à l'Époux . . .

Comment est apparu le culte à Saint-Jean-Baptiste au Canada Français ? Le révérend Père Saintonge nous apprend que ce fut en la Nativité de saint Jean-Baptiste, en 1615 à la rivière des Prairies que fut célébrée la première messe en Canada. L'auteur rappelle que c'est le 23 juin 1646 que s'inaugura le premier feu de la saint-Jean à Québec. Il y a donc trois cents ans cette année que cette coutume du feu de la Saint-Jean existe au Canada français. Il y a lieu

de croire qu'il sera marqué, dans tout le Canada français, par des feux commémoratifs, dans toutes les paroisses où nous comptons des nôtres, non seulement dans les endroits où existent des sociétés Saint-Jean-Baptiste organisées, mais partout où le culte du patron des Canadiens français existe.

Il y a des traditions qui n'en sont pas, c'est-à-dire qui sont tout au plus des routines. Au contraire la célébration annuelle du feu de la St-Jean est une tradition séculaire qui remonte à l'origine lointaine de notre race sur la terre de France. A ce titre seul cette célébration mérite d'être conservée pieusement. Cette tradition se célèbre en la vigile de la Saint-Jean-Baptiste et le 24 juin marque la fête nationale des Canadiens français, où qu'ils soient sur le continent nord-américain. Il importe donc que cette commémoration soit conservée, amplifiée, multipliée, et qu'on lui donne un éclat sans cesse croissant, et en cette année une tonalité de sublime ampleur.

Que partout en effet au Canada français, le troisième centenaire de l'inauguration des feux de la Saint-Jean, soit le prétexte à des jeux populaires sur la place publique, à des discours de bon ton, en un mot à une réunion populaire digne, d'où des raisons de fierté pourront être tirées.

C'est en 1834 que la célébration de la fête du 24 juin jaillit. En effet cette fête jaillit du cœur du peuple. "Il ne faudrait pas s'imaginer que la fête du 24 juin 1834, préméditée par Duvernay, fut organisée en vue d'exciter la dévotion envers le Héraut du Christ". Ce sont les patriotes, les Fils de la Liberté qui, à l'occasion d'un banquet, songèrent à doter les Canadiens français, d'une fête nationale. Ici se demanderont d'aucuns, pourquoi la piété patriotique s'est-elle portée vers le Précur-

seur du Christ ? Pourquoi par exemple, n'a-t-on pas réussi, en 1825, à ressusciter la St-Louis, et à en faire une fête nationale ? En effet Mgr de Laval, en 1684, en avait fait, nous apprend le révérend Père Saintonge, une fête religieuse d'obligation qui persista 60 ans. Ce n'est qu'en 1744, sous Mgr de Pontbriand, que la fête d'obligation disparut. Il y en a probablement, qui regretteront que Saint-Louis ne soit pas resté le patron des Canadiens français. C'eut été plus psychologique, ajouteront d'autres, car c'était un saint de sang français, mais l'Eglise ne connaît pas de telle frontière de races et de nationalités, et au martyrologue, saint Jean-Baptiste occupe l'une des toutes premières places. Laïques et religieux, il y a plus de 100 ans, songèrent dans un commun accord à faire de Saint-Jean notre patron. Il n'y a pas à regretter le passé. Il n'y a qu'à accepter joyeusement le grand saint comme patron, à bannir la dérision dont certains entourent la société et le saint, à repousser avec vigueur, les quolibets faciles qu'énoncent les esprits forts, ou considérés comme tels, qui se prétendent au-dessus de toutes ces contingences, et qui s'abstiennent de communier avec le peuple canadien français dans un grand sentiment d'amour et de vénération envers le patron et le protecteur de notre race.

L'auteur a écrit une belle vie de Saint Jean-Baptiste. Il a voulu établir que cette fête nationale est ancrée dans nos moeurs, que l'abandonner serait briser l'une des fortes racines qui nous rattachent à notre passé centenaire, à une époque où nous pensions avec dignité, avec élan et avec foi. On nous permettra bien ici une réserve. L'auteur veut que la célébration religieuse et nationale, symbolise tout le Canada français, mais ne semble pas avoir vu que nos grandes so-

ciétés nationales, notamment celles de Montréal, Québec, Sherbrooke, les Trois-Rivières et récemment Rimouski, ne sont plus des sociétés n'existant que pour la célébration annuelle. Ce sont des organismes nationaux, des groupes faisant appel à toutes les élites pour les unir dans une pensée commune, dans un sentiment de conservation des saines traditions, et dans un effort, pour faire grandir notre peuple par la compétence professionnelle, par une mise en valeur de l'esprit. Il faut que ceci soit dit et répété, la Société Saint-Jean-Baptiste, telle que conçue aujourd'hui par ceux qui comprennent quelque chose aux questions nationales, n'est plus et ne doit pas être exclusivement une célébration d'un jour. C'est une force active durant 365 jours l'an, et qui, incidemment, célèbre avec faste et splendeur le 24 juin et la veillée le précédant. Ne voir dans l'existence de la Société Saint-Jean-Baptiste que la célébration de la fête annuelle, serait la ramener vingt ans en arrière, au temps des feux d'artifice, des parades insignifiantes, des discours grotesques. Nous savons fort bien qu'un esprit lucide et averti comme le Père Saintonge pense comme nous en l'occurrence. C'est peut-être le moment ici de rappeler que la grande faiblesse de nos sociétés Saint-Jean-Baptiste dans le Québec, réside dans leur émiettement, dans leur isolement local et régional.

Ce n'est cependant qu'en 1908 que par un texte pontifical de Sa Sainteté Pie X, saint Jean-Baptiste devint le patron spécial de tous les Canadiens français.

Pour en revenir à l'émiettement de nos sociétés nationales, rappelons ici que l'honorable Louis Loranger déclarait dès 1844 qu'il devrait y avoir une fédération de toutes nos sociétés de langue française.

En avril 1909, monsieur Omer Héroux écrivait dans l'Action Sociale : — "La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal rêve de jeter les bases d'une Fédération nationale et catholique etc. Les éléments ne manquent point . . . Si le congrès de juin marque la réalisation de ce rêve d'union, cher à tous les patriotes, les congressistes pourront se dire qu'ils ont fait une bonne et salutaire besogne." Il est curieux de noter que nul autre que Mgr Philippe Perrier, aujourd'hui grand vicaire de Montréal, d'accord avec le docteur J.-E. Dubé, lancèrent un appel à la fédération et dans la Revue Canadienne d'août 1909, Mgr Philippe Perrier énumérait les avantages de cette fédération.

Il nous a semblé opportun de signaler l'heureux avènement de ce livre du Père Saintonge, "Témoin de la Lumière." Avec piété redisons-le, avec amour il nous a campé notre saint patron. La lecture des pages vivantes qu'il a mises sous nos yeux, le récit de la tradition des fêtes de la Saint-Jean-Baptiste en Canada, tout cela donne à son volume magnifiquement illustré, un ton de sincérité, un accent d'intérêt. Il nous a fait méditer sur le rôle du Précurseur, sur ce qu'il peut présenter pour nous pourvu que nous apprenions à le connaître et à l'imiter. Nous devons en effet le connaître dans sa vie d'énergie et de courage. Ce n'est pas lui qui céda devant le conquérant. Il resta digne, il resta fort, il resta courageux. L'utile leçon que je veux tirer de l'ouvrage du Père Saintonge, à répandre et à lire, c'est qu'un peuple comme le nôtre a besoin, à côté de ses groupements religieux ou professionnels d'une société nationale vivante, unifiée dans sa direction. Une fédération s'imposait dès la fin du siècle dernier. Cette fédération est urgente de nos jours. La formule de salut pour notre peuple réside dans la décentrali-

sation des efforts afin qu'ils soient davantage magnifiés et utilisés, mais l'unité dans la direction, la cohésion dans l'exécution, s'imposent. On est d'accord sur ce point partout. Comment se fait-il qu'il soit si difficile d'établir une fédération nationale, de créer un organisme dynamique conquérant, obtenant l'adhésion de toutes les régions de la province de Québec. Oh ! je sais que nous sommes tous théoriquement d'accord sur les nécessités de cette union morale, et qu'en fait il existe une union morale. Mais il faut plus et davantage. Il faut, laissant à chaque groupe son autonomie utile, que nos sociétés nationales rajeunies dans leur méthode, modernisées dans leurs moyens d'action s'élancent avec des moyens financiers augmentés, d'un coeur allègre vers les tâches nécessaires à l'avancement du Canada français. Si nous comprenons cela, si nous faisons cela nous aurons donné au révérend Père Saintonge la plus belle appréciation possible de son ouvrage. Nous nous serons rendus à son désir en exaltant la fête religieuse et nous aurons étendu et prolongé les effets durant toute l'année. Il devrait exister des conseils régionaux vivants et dynamiques un peu partout dans notre province. Il faut de plus une fédération nationale Saint-Jean-Baptiste groupant toutes les sociétés du même nom du Québec et de l'Ontario.

Quand nous aurons fait cela, quand nous serons allés chercher les hommes de coeur et d'énergie qui attendent pour répondre à l'appel, quand nous aurons fait taire les critiqueurs systématiques enfermés dans leur tour d'ivoire, nous aurons ébranlé une société nationale forte et ce sera pour le plus grand avantage de nos compatriotes.

Voilà quelques-unes des réflexions que m'inspire l'ouvrage vivant, bien présenté et fort opportun du révérend Père Frédéric Saintonge, s.j.

ÉCHOS ET NOUVELLES

• L'ASSOCIATION CANADIENNE D'ÉDUCATION

A son congrès annuel tenu à Edmonton du 19 au 23 août dernier, l'Association canadienne d'Éducation a réélu le frère Luc, E.C., le directeur de l'Institut pédagogique Saint-Georges, comme membre de son Comité de Recherches en Éducation. Ce comité se compose de quatre membres, et le frère Luc représente les Canadiens français.

De plus, l'Association canadienne d'Éducation reconnaît l'Institut pédagogique Saint-Georges comme l'un des deux principaux organismes de recherches éducationnelles au Canada et elle lui donne droit à un représentant officiel dans ses réunions annuelles.

* * *

• PRÉSIDENT DE L'ACFAS

Le docteur Louis-Charles Simard, professeur d'anatomie pathologique à l'Université et ancien président de l'A.G.D.U.M., a été élu président de l'ACFAS lors du 14e congrès de ce groupement scientifique.

Le nouveau Conseil se compose, outre le président, de M. Joseph Risi, de la faculté des sciences de Laval, premier vice-président; de M. Léon Lortie, de la faculté des sciences de l'Université de Montréal, deuxième vice-président; de M. Victor Doré, surintendant de l'Instruction publique, trésorier. Les conseillers sont : MM. Louis-Paul Dugal, Cyrias Ouellet, Elphège Bois et Jean Bruchési de Québec, MM. Abel Gauthier, Léo Marion, Wilbrod Bonin et Lionel Daviault de Montréal.

• ÉCOLE DES PARENTS

Le docteur Léon Gérin-Lajoie, professeur à la Faculté de Médecine, a inauguré une série de causeries sur la physiologie du mariage devant l'École des parents.

* * *

• SERVICE DES LOISIRS

Me Damien Jasmin, c.r. aviseur légal de l'A.G.D.U.M., a été nommé président du Service des Loisirs de Montréal, organisme qui succède à l'Oeuvre des Terrains de Jeux.

* * *

• INSTITUT DE CHIMIE

M. Armand Guérault, M.Sc., est de nouveau titulaire d'une bourse à l'Institut de Chimie.

* * *

• NOMINATIONS

Me André Tessier et Me René Leblanc ont été nommés avocats-greffiers à la Cour du Recorder.

* * *

• AU CERCLE

M. Dostaler O'Leary, a été élu président de la galerie de la presse du Cercle Universitaire pour l'année 1946-47. Les autres officiers élus sont : MM. Jean-Pierre Houle, vice-président, Jean-Paul Guilbault, secrétaire, Jos. Bourdon, trésorier. M. Roger Duhamel, en sa qualité de secrétaire du Cercle, est le président honoraire de cette galerie.

* * *

Le docteur Philippe Panneton, auteur de **Trente Arpents** et d'**Un monde était leur empire**, a été le conférencier invité au premier dîner-causerie de la saison. Ce dîner était sous la présidence du Dr Pierre Smith, président du Cercle.

• **MÉDAILLE PARIZEAU**

M. Marius Barbeau, conservateur du musée national à Ottawa, professeur à la Faculté des Lettres, s'est vu attribuer la médaille Parizeau de l'ACFAS.

* * *

• **À L'HÔTEL-DIEU**

Le docteur Gaston Gosselin, F.C.I.C., a été nommé directeur médical de l'Hôtel-Dieu.

* * *

• **ÉCOLE D'ÉTUDES
POST-SCOLAIRES**

En présence de Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal, la nouvelle Ecole d'hygiène a officiellement ouvert ses portes, le 15 octobre dernier. Le directeur de la nouvelle Ecole est le docteur Armand Frappier qui a également donné la leçon solennelle d'ouverture des cours le 21 octobre.

* * *

• **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ANNUELLE :**

Samedi, 30 novembre 1946 à l'Auditorium de l'Université, assemblée générale Annuelle de l'A.G.D.U.M.

Remise d'un doctorat honorifique à l'Université de Caen. Cette cérémonie sera radiodiffusée en France. Invitation à tous.

• **CONCERTS DE L'A.G.D.U.M.**

Le comité des Fêtes de l'A.D.G.U.M. présente 3 concerts exclusifs à l'Auditorium de l'Université le 29 novembre, 29 janvier, 28 février. Artistes : Quatuor à cordes Pascal, Mme Yella Pessl, claveciniste; Anatole Kitain, pianiste; Petite Symphonie et Disciples de Massenet. Abonnement : \$ 5.00 et \$ 7.50.

DÉCÈS

Nous déplorons la perte de l'Honorable juge Amédée Monet, de M. Joseph Edmond Lachaine, pharmacien et du docteur Séraphin Boucher, ancien directeur du Service municipal de la santé et professeur de mérite à la Faculté de Médecine de l'Université de Montréal.

L'A.G.D.U.M. présente ses condoléances aux familles des disparus.

†O†